

Accounting and Finance

Titre conféré

Master of Arts in Accounting and Finance

Options

Possibilité d'obtenir la mention «Etudes bilingues, français/allemand».

Langues d'études

Les étudiants peuvent prendre des cours en français, en allemand ou en anglais.

Début des études

Les études peuvent débuter au semestre d'automne (septembre) ou au semestre de printemps (février).

Accès à des études de niveau supérieur

Doctorat

Ce programme de master s'appuie sur une formation de bachelor en management, gestion d'entreprise ou sciences économiques et offre une formation approfondie dans le domaine de la comptabilité et de la finance. L'offre de cours est très flexible et peut être adaptée aux objectifs de carrière individuels. En particulier, la structure modulaire du programme d'études permet aux étudiantes et étudiants de personnaliser leur cursus et de mettre un accent plus marqué sur le domaine «Comptabilité et contrôle» ou sur le domaine «Finance». En outre, le profil est complété par des cours des domaines «Analyse de donnée» et/ou «Audit et Fiscalité» et des cours peuvent être choisis dans le cadre de la convention BENEFR.

Un ensemble de cours spécifiques permet également d'obtenir une équivalence pour une partie des cours du *Diplôme fédéral d'expert-comptable ou d'experte-comptable*.

Profil du programme d'études

Le programme de master offre une formation approfondie dans le domaine de la comptabilité et de la finance. L'offre de cours est très flexible et peut être adaptée aux objectifs de carrière des étudiantes et étudiants. Les étudiantes et étudiants doivent obtenir une grande partie de leurs crédits dans les cours des deux modules suivants:

- Accounting and Control
- Finance

La formation est complétée par des cours des domaines «Data Analytics» et/ou «Audit et Fiscalité».

Le travail de master est écrit en fin d'études et permet l'application des connaissances apprises durant le programme.

Profil fribourgeois

La structure modulaire du programme d'études permet aux étudiantes et étudiants de personnaliser leur cursus et de mettre en évidence les compétences acquises. Ainsi les étudiantes et étudiants peuvent mettre un accent plus marqué sur le domaine «Comptabilité et contrôle» ou sur le domaine «Finance» en fonction de leurs intérêts.

Diplôme fédéral d'expert-comptable

Un ensemble de cours spécifiques permet également d'obtenir une équivalence pour une partie des cours du *Diplôme fédéral d'expert-comptable ou d'experte-comptable*. De plus amples informations se trouvent sur le site de l'Académie de la Chambre fiduciaire (<http://www.expertsuisse.ch>).

Selon le Règlement de l'Académie suisse d'expertise comptable, les diplômées et diplômés du Master of Arts in Accounting and Finance de l'Université de Fribourg ont la possibilité d'être dispensés de l'ensemble de l'examen du module «Accounting and Finance», ou de la première partie uniquement (Partie I), en fonction des cours suivis pendant les études de master (pour plus d'information et la liste des équivalences, veuillez consulter les adresses indiquées sous «Plan d'études», ci-après).

Objectifs de formation et débouchés

La formation offre aux diplômées et diplômés d'excellentes perspectives de carrière dans les domaines de l'audit, de l'expertise comptable, de la banque et de la finance en général. Quelques exemples de débouchés:

- Experte- ou expert-comptable;
- Experte fiscale ou expert fiscal;
- Consultante ou consultant en gestion d'entreprise;
- Analyste financière ou analyste financier;
- Gestionnaire de portefeuille;
- Contrôleuse de gestion ou contrôleur de gestion.

Organisation des études

Structure des études

90 crédits ECTS, 3 semestres

Plan d'études

<http://studies.unifr.ch/go/aKZVz>

Admission

Les voies d'études master se basent sur les connaissances et les compétences acquises pour l'obtention du bachelor.

Les titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire délivré par une Haute école universitaire suisse sont admis sans conditions préalables aux études de master s'ils ont acquis, selon les études de master souhaitées, 60 ou 90 crédits ECTS dans la même branche d'études. Des compléments peuvent toutefois être exigés. Le même principe s'applique aux titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire étranger, reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg.

Les titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire suisse ou étranger, reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg, qui ne remplissent pas cette condition peuvent être admis aux études de master avec des conditions préalables (à accomplir avant l'entrée en master) et/ou des compléments (à accomplir au cours des études de master). Ces prestations d'études ne doivent pas dépasser 60 crédits ECTS au total. Il en va de même des titulaires d'un diplôme de bachelor d'une Haute école spécialisée suisse, selon les conventions en vigueur.

Les conditions d'admission propres à chaque programme d'études de master demeurent réservées.

Contact

Faculté des sciences économiques et sociales et du management

Décanat

decanat-ses@unifr.ch

<http://studies.unifr.ch/go/fr-sesm>